

Mlle Mme M. Coordonnées du stagiaire
 Nom : Prénom :
 Adresse :

 Code postal : Ville :
 Date de naissance :
 Tél privé :
 Tél mobile :
 Email :

Si vous avez déjà pris une licence à la FFV, veuillez nous indiquer son numéro
.....

Coût de la licence 2024 : 68 € Paiement
 Chèque à l'ordre du CNHS
 Chèques vacances
 Espèces

Avez-vous une expérience en voile ?
 Aucune
 Débutant
 Confirmé
 Régatier

Avez-vous un permis moteur mer ou rivière ? OUI NON

Avez-vous un diplôme fédérat voile ou canoé ? OUI NON

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du club, à fournir des services au club avec un minimum de 5 jours d'action.
J'atteste avoir pris connaissance des garanties de la licence fédérale.

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Convention Voile loisir étudiants

La convention **Voile loisir** s'adresse aux étudiants âgés de 18 à 26 ans intéressés par les sports nautiques

Elle a pour but de leur permettre de pratiquer la voile en bénéficiant des facilités mises à disposition par notre association :

Libre accès aux infrastructures de la base : club house, vestiaires, sanitaires, parking, etc.

Accès à la flotte du club : mise à disposition de bateau ou de planche à voile sous condition

Gratuité : pas de cotisation annuelle, une seule obligation, prendre la licence FFV

En contrepartie, les jeunes s'engagent à fournir des services au club, avec un minimum de 5 jours d'action dans la saison : aide aux régates et aux entraînements, accueil et sécurité le week-end, communication, recherche de partenaires, rangements, entretien de la flotte, etc.

Vos dates	Les services au club (nous contacter)

Fiche d'inscription à retourner au :
CNHS - Presqu'île des Grands Sillons - 10270 LUSIGNY SUR BARSE
accompagnée du règlement de la licence, de votre attestation de responsabilité civile, copie de votre carte d'étudiant et d'une photo d'identité

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le secrétaire du CNHS dans le but d'avoir un suivi des adhésions au CNHS. Elles sont conservées pour une durée de 5 ans et sont destinées à établir des statistiques

Conformément aux lois « Informatique et Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en contactant le secrétariat du CNHS.